

MANAGEMENT DE PARCOURS VAE



SAS ASCOVA

Siège : 30 Boulevard de Sébastopol - 75004 PARIS

R.C.S. Paris 844 217 505 - Siret 844 217 505 00016 - NAF 8559 A - NDA : 11 75 62197 75

Tél. : 01 802 086 00 - www.ascova.fr - Courriel : contact@ascova.fr

Objectif

Le Management de Parcours VAE a pour objectif de sécuriser la démarche des candidats VAE en les accompagnant à chaque étape critique du processus VAE. Cette prestation remplace le traditionnel service de conseil en VAE et d'étude de faisabilité.

Public

Toute personne, quel que soit son statut et sa situation professionnelle, souhaitant valider les acquis de son expérience par l'obtention d'une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Pré-requis

Justifier d'une expérience professionnelle et/ou extraprofessionnelle en relation avec une certification du RNCP (Répertoire National de Certifications Professionnelles).

Modalité de réalisation

Admission après entretien téléphonique de préqualification (15 min).

Les rendez-vous peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel en fonction de la demande et des disponibilités des consultants

Financement

- Compte Personnel Formation (CPF) www.moncompteformation.gouv.fr
- France Travail (frais annexes accompagnement à la VAE/ Max 640€)
- Employeur, OPCO
- Personnel (paiement par CB ou Virement Bancaire avant le début de la prestation)

Accessibilité du service aux personnes en situation de handicap

Oui (nous consulter pour plus d'information pour l'adaptation et les modalités de prise en charge selon la typologie de handicap).

Cette prestation s'exécute en deux ou trois phases **selon les situations**.

1

Etude personnalisée

- Analyse du parcours du candidat, de son statut et de sa situation.
- Mesure de la pertinence du projet de VAE en fonction des expériences.
- Recherche de certification(s) en phase avec le projet et le profil de la personne.
- Conseils relatifs au type de VAE à mobiliser et aide au choix de la certification.

2

Inscription dans un parcours de VAE (Si un projet VAE réaliste se dégage)

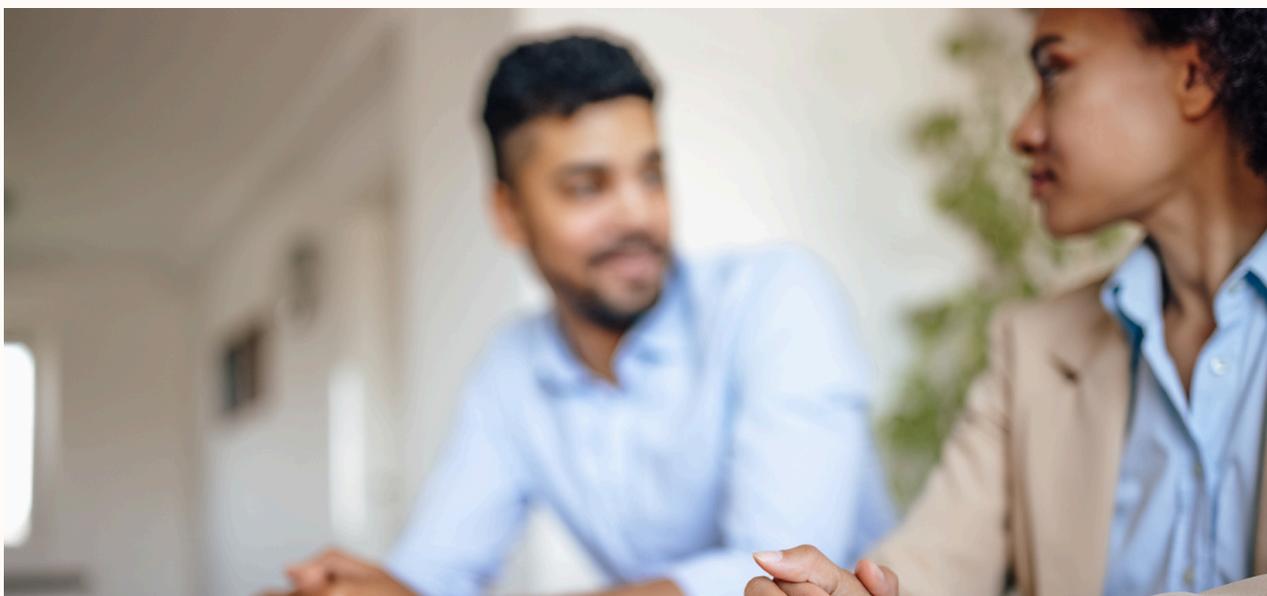
- Repérage du circuit administratif à engager
- Aide à la constitution et au dépôt du livret de recevabilité/dossier faisabilité.
- Recherche et aide à la mobilisation des solutions de financement du projet.

Si un projet VAE n'est pas accessible immédiatement, la seconde étape consiste à repérer les champs de compétences à développer par l'expérience et/ou une modalité formative, de façon à anticiper un futur processus VAE en lien avec le projet de certification de la personne

3

La recevabilité

Enfin, si la recevabilité est acquise et le financement octroyé, la troisième étape s'attache au suivi du candidat en parallèle de son accompagnement VAE et jusqu'à l'issue de son parcours (post jury VAE).



Méthodes, moyens et outils pédagogiques



Méthodes pédagogiques utilisées

- Entretiens individuels semi-directifs.
- Exposés descriptifs (dispositif et procédure VAE, coûts et financements, etc.).
- Soutien du candidat dans l'organisation et la mise en œuvre des actions.

Moyens/outils pédagogiques

- Bureaux individuels dédiés préservant la confidentialité des échanges.
- Système de téléphonie et de visioconférence permettant la planification de rdv, la configuration de salle virtuelle en direct ainsi que le partage d'écran et de documents.
- Référentiels/Fiches RNCP des certifications enregistrées au RNCP.
- Dossier de recevabilité (document Cerfa), dossier de faisabilité Certificateur.
- Salle informatique en libre-service avec ordinateurs et accès internet (wifi)

Compétences des consultants VAE

- Tous nos consultants sont des experts VAE certifiés. Ils maîtrisent le dispositif de la VAE, les procédures mises en place par les différents certificateurs, les outils de la certification, et bénéficient d'un programme de professionnalisation tout au long de l'année, en plus d'assurer une veille permanente.
- Pour chaque candidat, ils font preuve de neutralité bienveillante, de respect, d'absence de jugement et de confidentialité.

Résultats attendus

- Repérage d'au moins une certification en lien avec l'expérience du candidat.
- Identification du type de VAE à mettre en place (totale, hybride ou anticipée).
- Inscription dans la démarche et accompagnement à la mise en œuvre du projet de VAE sous réserve de la confirmation des acteurs de la VAE (Certificateur et Financeur).

Modalité d'évaluation et suivi

Une évaluation individuelle de la satisfaction du candidat est transmise à l'issue de la prestation.

Durée, tarifs et répartition horaire

La durée totale de la prestation est répartie sur une durée de 6 mois maximum.

> 4 FORMULES

Management de parcours VAE			Financement			
Intitulé	Durée	Tarif	CPF	France Travail	Personnel	Employeur
MPVAE 2	2h	220€	Lien CPF	CD-MPVAE2	Lien CB	Devis
MPVAE 3	3h	330€ 300€	Lien CPF	CD-MPVAE3	Lien CB	Devis
MPVAE 4	4h	440€ 350€	Lien CPF	CD-MPVAE3	Lien CB	Devis
MPVAE 5	5h	550€ 400€	Lien CPF	CD-MPVAE5	Lien CB	Devis

() Les temps administratifs de constitution, vérification et dépôt des dossiers sont décomptés du forfait horaire.*

En fonction des caractéristiques de votre parcours et de votre projet VAE, le contenu prévu de la prestation Management de Parcours VAE pourra être partiellement réalisé. Si le temps n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs, il pourra être étendu par avenant validé par les deux parties.

A bientôt



01 80 20 86 00

www.ascova.fr

contact@ascova.fr

NDA : 11 75 62197 75